**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Demande de crédit pour le réaménagement de la route cantonale du plat du Dézaley

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'ouvrage de 21,5 millions de francs pour le réaménagement de la route cantonale entre Treytorrens et Rivaz. Ces travaux ont pour but de réhabiliter la route et ses ouvrages d'art, d'assurer la continuité du trafic vélos entre Lausanne et Vevey et d'améliorer la sécurité des piétons. Ils permettront de pérenniser la sécurisation des cyclistes dans le secteur, suite à l'aménagement provisoire mis en place dans le cadre des mesures post-confinement visant à encourager l'utilisation du vélo. Les interventions seront réalisées dans le respect du paysage et des caractéristiques du site protégé de Lavaux.

La chaussée, les murs et les équipements de la route cantonale entre Treytorrens et Rivaz sont en mauvais état sur plus de deux kilomètres. En plus, les aménagements pour les modes doux ne sont pas adaptés : trottoir en mauvais état et trop étroit et aménagements cyclables manquants sur un kilomètre. Or, cet axe est inscrit dans la stratégie cantonale de promotion du vélo, car il permet d'assurer la continuité des liaisons cyclables entre les agglomérations de Lausanne-Morges et de Rivelac, ainsi que l'accès à ces deux agglomérations depuis Rivaz notamment.

Le réaménagement de ce tronçon routier a pour but de sécuriser les déplacements de tous les usagers. Il consiste à réduire le tronçon à une voie de circulation par sens afin de libérer la place pour aménager deux bandes cyclables et élargir le trottoir côté lac. Quatre aides à la traversée seront aménagées pour permettre l'accès en toute sécurité aux domaines viticoles (Clos des Moines et des Abbayes) et aux places de stationnement situées à proximité. Ces places permettront également aux visiteurs de s'arrêter pour admirer le paysage. D'autres seront créées pour que les viticulteurs puissent parquer leurs machines d'exploitation sans empiéter sur les espaces réservés aux mobilités douces.

Des estacades et des murs soutenant la route à l'aval, situés parfois très près de la ligne CFF du Simplon, doivent être assainis. Certains murs seront reconstruits en béton armé, avec un parement en pierre naturelle et crépis. La superstructure de la chaussée sera refaite à neuf, avec la pose d'un revêtement phonoabsorbant.

Le tronçon se situe dans le périmètre du vignoble en terrasse de Lavaux inscrit au patrimoine mondial de l’Unesco. Ainsi les interventions sur les murs sont traitées dans le respect des caractéristiques des lieux et du plan de protection.

Sous réserve de l’obtention des crédits nécessaires, les travaux commenceront au printemps 2021 et dureront jusqu’à l’été 2024. Ils se feront sous trafic, selon un phasage actuellement à l’étude visant à réduire les nuisances pour les usagers et les exploitations viticoles riveraines.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 juin 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

TÉLÉCHARGEMENT(S)

EMPD - crédit d'investissement de CHF 21'500'000.- pour financer les travaux de requalification de la RC 780 B-P sur le plat du Dézaley (entre Treytorrens et Rivaz) sur le territoire des communes de Puidoux et Rivaz